



Croisière Rhin et Moselle

Allemagne

Départ: Paris, Nantes, Brest

dès **2195€**

6 jours / 5 nuits

Départ Brest

Le 15/09/2025

Descriptif :

Profitez de 6 jours de croisière en Allemagne, de Cochem à Mayence, en passant par la vallée romantique du Rhin. Visitez des villes pittoresques comme Rüdesheim et Boppard, découvrez les vignobles et châteaux de la région, et savourez une dégustation de vins locaux. Une croisière alliant confort à bord, paysages magnifiques et visites culturelles, dans une atmosphère conviviale.

De Strasbourg à Cochem, cette croisière vous charmera par la beauté de ses paysages, des merveilleuses vallées de la Moselle et du Rhin.

Atouts plus / Points forts

Croisière conviviale, et confort du bateau
Découverte de la merveilleuse Vallée du Rhin et ses villages authentiques
Boisson à discrétion à bord, pendant les repas et au bar
Toutes les excursions incluses
Des audiophones individuels pour toutes les visites guidées

Le(s) Transport(s) terrestre(s)

Transport routier :

Pour les trajets Aller/retour : Autocar climatisé de Grand Tourisme (NL) avec chauffeur francophone(8) de capacité de 46 participants maximum

Pour les excursions (au départ du bateau) : Autocar climatisé de Tourisme (NL) ou Minibus (selon les effectifs et l'accessibilité des sites) avec chauffeur et accompagnateur

NB: Les places dans l'autocar ne seront pas attribuées.

Compte tenu des circuits d'acheminements et des prises en charge des clients au départ de différentes villes, vous pourriez rejoindre l'autocar Royal Class à Rennes, Nantes, au Mans ou en région parisienne.

Service de prise en charge à domicile ou au plus près

Nous venons vous chercher au plus près de chez vous !

Pour ce voyage vous pouvez rejoindre votre point de rendez-vous dans de nombreuses villes en France.

La sélection de votre point de rendez-vous est à effectuer lors de votre réservation.

Les points de rendez-vous (à l'aller et au retour) pour ce voyage se situent dans les villes des départements suivants:

CALVADOS (14), COTE-D'ARMOR (22), EURE-ET-LOIR (28), FINISTERE (29), ILLE-ET-VILAINE (35), LOIRE-ATLANTIQUE (44), MAINE-ET-LOIRE (49), MANCHE (50), MARNE (51), MAYENNE (53), MORBIHAN (56), MOSELLE (57), ORNE (61), SARTHE (72), PARIS (75), YVELINES (78), ESSONNE (91), HAUTS-DE-SEINE (92), SEINE-ST-DENIS (93), VAL-DE-MARNE (94), VAL-D'OISE (95)

Transport maritime et fluvial

Transport fluvial :

Nom du navire : MS MONET

Type de navire : 4 ancres / 2 ponts

Capacité : 78 cabines

Nombre de nuitées à bord : 4

Navire de la flotte CROISIEUROPE partagé avec d'autres voyageurs

Jour 1 : RÉGION, STRASBOURG

départ de votre région en autocar de grand tourisme (1). Autoroute vers Paris. Déjeuner libre. Arrivée à Strasbourg en fin d'après-midi. Embarquement à partir de 17h à bord de votre bateau de croisière. Installation dans les cabines. Présentation de l'équipage. Cocktail de bienvenue. Dîner à bord suivi d'une soirée animée. Nuit.

Jour 2 : MAYENCE, RUDESHEIM, BOPPARD

visite guidée de Mayence, capitale de la Rhénanie Palatinat réputée pour sa douceur de vivre. Vous découvrirez le musée Gutenberg, où quatre millénaires d'histoire de l'écriture mondiale sont présentés, ainsi qu'une reconstitution de l'atelier de l'inventeur et d'innombrables exemplaires d'ouvrages du XVe siècle à nos jours. Déjeuner. Navigation vers Rüdesheim. Visite guidée de Rüdesheim. Vous débuterez la visite par un tour commenté du vignoble de Rüdesheim en petit train, durant lequel vous découvrirez les fameuses vignes déjà cultivées par les Romains. Le petit train s'arrêtera ensuite juste devant la cave historique du Bassenheimer Hof, demeure seigneuriale du 16e siècle, dans laquelle vous participerez à une dégustation. C'est un vigneron de la cave de la famille Störzel, qui vous fera découvrir trois vins, du plus sec au plus doux, en vous parlant de l'histoire de la cave et de la viticulture dans la région de Rüdesheim en vous racontant quelques anecdotes locales. Après la dégustation, vous rejoindrez le Musée des Instruments de Musique Mécanique situés à 100m de la cave. Navigation vers Boppard dans la vallée du Rhin romantique. Arrivée à Boppard en soirée. Découverte de la vieille ville. Dîner et Nuit à bord.

Jour 3 : BOPPART, COBLENCHE, ALKEN

navigation vers Coblenche. Découverte de la ville. Déjeuner à bord. Navigation vers Alken. Arrivée à Cochem. Déjeuner. Visite guidée du château Thurant. Symbole par excellence de cette région, partiellement érigé sur des fondations romaines, le château fort de Thurant est l'un des plus anciens du pays mosellan. Il est ainsi nommé en souvenir de l'occupation de la forteresse de Thuron, en Syrie, à l'époque des Croisades, par le comte palatin Henri, frère du roi Othon VI, qui le fit construire en 1197 à son retour de croisade. De 1246 à 1248, le château a été assiégé par les archevêques de Cologne et Trèves. Suite à cela, il a été divisé en deux parties, séparé par un mur. Pendant la Guerre de la Succession Palatine (1688-1697) la plupart des parties du château ont été détruites par les troupes françaises. Le château fut reconstruit au 20ème siècle. De la terrasse on jouit d'une vue inoubliable sur la Moselle. Retour à bord. Soirée animée. Dîner et Nuit.

Jour 4 : ALKEN, COCHEM

matinée en navigation sur la Moselle qui déroule ses méandres offrant de superbes paysages. Arrivée à Cochem en fin de matinée. Déjeuner à bord. Visite guidée charmant village de Cochem, la perle de la Moselle. La visite débutera sur la rive opposée à Cochem, dans le quartier de Cond, puis, votre guide vous emmènera flâner dans les ruelles où vous découvrirez de pittoresques maisons à colombages, l'église St Martin, le couvent des Capucins, la place du marché.... Dîner de gala à bord suivi d'une soirée dansante. Nuit.

Jour 5 : COCHEM, LUXEMBOURG, METZ

débarquement vers 9h. Départ vers le Luxembourg. Déjeuner, puis tour panoramique guidé de la capitale du Grand Duché. Route vers Metz. Dîner Nuit.

Jour 6 : METZ, RÉGION

départ pour le trajet retour, autoroute vers Paris. Déjeuner libre. Retour dans votre région.

Situation et environnement de l'hôtel

En France vous ferez une étape à Metz (ou région).

La chambre

Liste des hôtels (5) :

METZ ou région - Hôtel Ibis 3* NL(10) - 1 nuit - Langue du personnel : Français

Informations sur les chambres :

- Les chambres d'un même établissement peuvent ne pas avoir la même surface.
- Les chambres individuelles sont souvent plus petites que les chambres doubles.
- Les chambres triples peuvent être composées d'un lit double + un lit d'appoint.

La restauration, pension et boissons

La pension et les boissons (6) :

La pension comprend 5 petits déjeuners, 4 déjeuners, 5 dîners.

Boissons incluses aux repas

à bord du bateau : vin, eau, jus de fruit, soda, bière, café ou thé au restaurant et au bar (sauf carte spéciale du bar et carte des vins)

autres repas : vin

Bienvenue à bord

Vous naviguerez sur LE MS MONET (catégorie 4 ancres - 2 ponts)

Ce bateau propose un cadre agréable propice à la détente et est doté de cabines tout confort, équipées de douche et WC, TV, sèche-cheveux, coffre-fort et radio. Vous trouverez à bord, un salon panoramique sur le pont supérieur avec piste de danse et bar, salle à manger, grand pont soleil aménagé avec fauteuils et transats, ainsi qu'une boutique-souvenirs. WIFI à bord.

La cabine

MS MONET

- Année de construction 1999 : rénové en 2007
- Largeur : 11.40 m
- Longueur : 110
- Nombre de cabines : 78
- Capacité d'accueil : 158 passagers
- Commodités à bord : Réception, Restaurant, Bibliothèque, salon/bar, pont soleil , Wifi gratuit à bord (pas de service de blanchisserie à bord)

Descriptifs des cabines :

- Pont Principal : 50 cabines (doubles de 11 m2 avec 2 lits - quelques cabines avec grand lit - 2 singles - 4 triples)
- Pont Supérieur (avec supplément) : 28 cabines (doubles de 11 m2 avec 2 lits - quelques cabines avec grand lit)

Toutes les cabines sont équipées de douche/WC, TV, serviette de toilette, sèche-cheveux, climatisation, coffre-fort, Wifi

Informations sur les cabines :

- Les cabines individuelles sont en supplément et en nombre limité

Les Formalités

Carte nationale d'identité (fin de validité non-dépassée) ou passeport en cours de validité.

Informations complémentaires sur le programme

INFO VERITE

- Carte Nationale d'identité ou passeport en cours de validité obligatoires
- Pour des raisons de sécurité de navigation, la compagnie et le capitaine du bateau sont seuls juges pour

modifier l'itinéraire de la croisière.

- prévoir des chaussures confortables et adaptées pour les excursions
- Paiement à bord : l'Euro est la monnaie utilisée : espèces, chèques, cartes de crédit (sauf Electron et Maestro) - pas de bureau de change à bord
- Selon la disponibilité des embarcadères, l'escale de Rudesheim peut être précédée d'une escale à Bingen ; le déroulé des excursions peut être modifié
- Participants francophones regroupés sur place en collaboration avec d'autres organisateurs de voyages
- Le maximum de 48 participants indiqué correspond au maximum de clients possible dans notre autocar et non au nombre de clients à bord du bateau.

Conditions de vente et d'annulation :

Conditions de réalisation et annulation

Organisateur Technique :

Conditions de réalisation suivant les descriptifs de la fiche Voyage, les informations ci-dessous et les informations des prestations complémentaires (options) réservées.

SALAÜN HOLIDAYS, SAS au capital de 500.000 EUR, dont le siège social est situé au 38, rue de Quimper (29590) PONT DE BUIS LES QUIMERCH, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n°319 394 797, immatriculée au Registre des Agents de Voyages sous le n° IM 029100031 - Garantie financière : APST, 87-89 Rue La Boétie (75017) PARIS. RCP HELVETIA ASSURANCES SA - N° 92007189.

Coordonnées du/des voyageurs : Pour la bonne réalisation de certaines prestations, il est nécessaire et indispensable de fournir à l'organisateur, lors de la réservation, les coordonnées téléphoniques mobiles et adresses électroniques du/des voyageur(s) afin de pouvoir les avertir de tous changements ou toutes modifications éventuelles (lieux, horaires, délais).

prise en charge à domicile : Lieu exact et précis de prise en charge du ou des voyageurs par l'organisateur, défini par le client lors de la réservation (adresse complète, numéro, rue, lieu-dit, ville, spécificités d'accès, etc.). Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de prise en charge à domicile à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de prise en charge convenu.

Point de rendez-vous : Lieu indiqué lors de la réservation par l'organisateur parmi la liste des sites préexistant des lieux de RDV définis par le voyageur. Le point de rendez-vous est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des conditions de circulation ou d'accessibilité en véhicule desdits lieux. Le point de ramassage définitif pourra être modifié unilatéralement par l'organisateur jusqu'à 24H avant le départ convenu. L'organisateur se réserve le droit d'utiliser tous types de véhicules (autocar, taxi, VTC, minibus) pour la réalisation des prestations dites « d'acheminement ». Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de rendez-vous à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de rendez-vous convenu.

En fonction des contraintes liées au pré et post acheminement des passagers (disponibilités des vols, horaires des trains, moyens terrestres mis en oeuvre selon l'éloignement des passagers, impératifs imposés par la législation, grèves ou encore en raison des conditions météorologiques, etc.), Salaün Holidays peut être amené à opérer le transfert des passagers la veille de leur départ sur l'aéroport de Paris (ou le lendemain au retour). Dans cette hypothèse, les frais d'hébergement (hôtel et petit déjeuner) sont à la charge des passagers.

Visites et excursions incluses dans le forfait de base ou optionnelles intégrées à la réservation : Le programme prévu est celui qui a été défini à la publication de ce voyage. Les conditions d'exécution des prestations complémentaires soumises à réservation, non incluses dans le forfait de base, se réalisent suivant les descriptifs fournis par le voyageur. Sauf d'empêchement lié à des circonstances exceptionnelles et inévitable, l'ensemble des prestations prévues est respecté. Toutefois, le programme initialement prévu est susceptible d'être modifié en raison d'impératifs techniques et/ou pour des motifs liés aux conditions météorologiques ou en raison d'aléas imposés par la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires de bateau, l'état des routes, des vols intérieurs, etc.

Informations complémentaires :

- Voyage non adapté aux personnes à mobilité réduite. Il appartient aux voyageurs de s'assurer de leur

aptitude physique à pouvoir réaliser le voyage réservé.

- Conditions de réalisation des prestations complémentaires et/ou optionnelles non-incluses dans le forfait de base (soumises à réservation) : cf. descriptif ad hoc.

-(1) Transferts de votre région - Les informations relatives aux villes, lieux et modalités de prises en charge sont fournies soit lors de l'édition du devis en ligne soit par votre conseiller voyages.

Remise des informations définitives environ 8 jours avant le départ :

le voyageur sera tenu informé par voie postale et/ou par e-mail :

- Des vols et horaires retenus pour la réalisation du voyage
- Des horaires de convocations
- De la liste définitive des hôtels
- Des coordonnées téléphoniques d'assistance de l'organisateur.

Voyage exclusif aux voyageurs du Groupe SALAUN : Salaun Holidays, Nationaltours, BTours (suivant organisateur technique).

Les voyageurs du groupe SALAUN se réservent unilatéralement la possibilité, à certaines dates, de réaliser le voyage en le mutualisant avec d'autres voyageurs. Cette mutualisation ne pourra justifier au bénéfice du client une remise, un remboursement, un changement de date et/ou une compensation financière.

Descriptifs des renvois :

(1) Si prestation réservée à l'inscription

(2) Les informations relatives aux vols opérés par les compagnies aériennes sont celles qui sont connues et disponibles à la date d'édition.

(3) Les temps de trajets (vols ou navigation) et d'escales peuvent être modifiée unilatéralement sur décisions des autorités maritimes et/ou du commandant de bord en fonction des conditions de navigation et/ou des conditions météorologiques.

(4) La durée des liaisons ferroviaires et des arrêts en gare peut être unilatéralement modifiée sur décisions des autorités ferroviaires et/ou du chef de train en fonction des conditions de trafic et/ou d'incidents techniques et/ou des conditions météorologiques.

(5) Les chambres individuelles sont de manière générale plus petites que les chambres doubles. La liste des lieux d'hébergements, leur situation géographique précise et leurs environnements sont connus au moment de la publication du voyage. La liste définitive des hébergements prévus ou de catégorie similaires à ceux qui étaient prévus (selon les Normes Locales applicables) sera remise au voyageur environ 8 jours avant le départ.

(6) « All Inclusive » signifie « à volonté » ou « tout compris » mais dans les conditions et selon les modalités définies par les établissements. Les contenus des formules « boissons incluses » et/ou « All Inclusive » (types de boissons, volumes servis) sont ceux qui sont connus au moment de la publication du voyage.

(7) Le programme de ce voyage est celui qui a été arrêté à la publication de ce voyage. Il est susceptible de modification en raison d'impératifs indépendants de notre volonté en raison de la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires des bateaux, de l'état des routes, des conditions météorologiques, des vols intérieurs, etc. Toutefois, l'ensemble des prestations prévues sera respecté, sauf cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.

(8) Les guides et personnels locaux francophones, en dépit de leur maîtrise de la langue française, peuvent avoir un accent très prononcé.

(9) Les guides peuvent être amenés à vous proposer des excursions ou visites complémentaires et facultatives (non comprises dans le programme de nos voyages) qui peuvent exiger le paiement d'un supplément tarifaire à régler sur place. Les conditions de réalisation de ces prestations sont celles définies par le prestataire local. Seules les visites et excursions décrites dans nos fiches produites communiquées à titre d'information précontractuelle et/ou proposées sur place par nos tour-leaders, chauffeurs-accompagnateurs et guides-accompagnateurs engagent notre responsabilité.

(10) NL signifie normes locales.

Conditions d'annulation du fait du voyageur

Sauf conditions spécifiques propres à certains voyages alors expressément mentionnées dans le contrat de vente, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent, à savoir :

EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE JUSQU'A 31 JOURS AVANT LE DEPART, LE CLIENT PEUT CHOISIR :

1. Soit le report du voyage sur une autre date : Les sommes versées peuvent être reportées sur un autre voyage au choix du client, à condition que ce nouveau voyage soit réservé dans un délai de 12 mois suivant l'annulation, et moyennant la retenue forfaitaire suivante appliquée au titre de frais d'annulation et de report :

- En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 100 EUR par personne,
- En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 250 EUR par personne.

2. Soit un Remboursement partiel : Le client peut demander un remboursement, moyennant la retenue forfaitaire suivante :

- En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 15 % du prix total du voyage à forfait, avec

un minimum de 200 EUR par personne.

- En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 20 % du prix total du voyage à forfait, avec un minimum de 250 EUR par personne.

EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE DANS LES 30 JOURS PRECEDANT LE DEPART :

Des frais forfaitaires progressifs sont appliqués, en fonction de la date de réception de la demande d'annulation par l'agence d'inscription selon le barème suivant applicable par personne et moyennant un montant minimum de 300 EUR par personne ou, si supérieur, le pourcentage applicable :

- Entre 30 et 21 jours : 35% du prix total du voyage,
- Entre 20 et 8 jours : 65% du prix total du voyage,
- Entre 7 et 2 jours : 85% du prix total du voyage
- Moins de 2 jours ou en cas de non-présentation le jour du départ : 100% du prix du voyage.

Frais additionnels : Dans tous les cas mentionnés ci-dessus (report ou annulation) et ce, dès l'inscription, des frais supplémentaires pourront être retenus, correspondant aux prestations déjà engagées et non remboursables (billets aériens, maritimes ou ferroviaires non échangeables et non remboursables, frais de visites, de visas, ou autres formalités administratives déjà engagées).

Cas spécifique des vols "sourcés dynamiquement" : Si le voyage comprend des vols émis via des moteurs de réservation (GDS), un montant de 50 % du prix total du forfait sera retenu jusqu'à 21 jours avant le départ (non cumulable - le montant le plus élevé s'applique). En deçà de 21 jours, le barème standard s'applique.

MENTIONS IMPORTANTES : Assurances et frais non remboursables : Les primes d'assurance et frais liés à des formalités administratives sont non remboursables, quel que soit le motif d'annulation. Taxes d'aéroport : Seules les taxes d'aéroport liées à des vols non consommés peuvent être remboursées, sur demande expresse. Non-présentation : Aucun remboursement ne sera effectué si le voyageur ne se présente pas ou ne peut embarquer en raison de documents manquants (passeport, visa, documents sanitaires requis, etc.). Il appartient au client de vérifier la validité et la conformité des documents requis avant le départ. Abandon en cours de voyage : Aucun remboursement n'est dû si le voyageur interrompt volontairement son voyage ou circuit. Croisières : Les croisières fluviales ou maritimes sont soumises à des conditions spécifiques d'annulation, communiquées au moment de la réservation. Correction des noms : Sauf exception, les frais liés à toute demande de correction d'un nom/prénom sur un titre de transport varient selon les transporteurs et les délais. Certaines corrections peuvent être impossibles à moins d'émettre un nouveau billet à la charge exclusive du client.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyageur :

Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, l'organisateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas le nombre minimum de 25 participant(s). Quand le nombre maximum de 48 participant(s) prévu sur un voyage est atteint, il n'est plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Prestations incluses :

Le transport en autocar Grand tourisme (1)

L'hébergement en cabine double en pont principal (sauf nuit étape en hôtels France 2/3*)

La pension complète du dîner du J1 au petit déjeuner du J6

Les boissons à discrétion lors des repas durant la croisière (vin, bière, jus de fruits à discrétion et un café, et au bar sauf champagne et carte des vins) et sur la base d'un quart de vin pour les autres repas

Les excursions mentionnées au programme

L'animation à bord

Les taxes portuaires

Des audiophones individuels pour les visites guidées du J2 au J5

Les taxes de promotion touristiques et services hôteliers en vigueur au 15/05/24

Prestations non incluses :

Les assurances

La cabine/chambre individuelle

Le supplément pont supérieur

Les pourboires

Le supplément Vision First : 50 EUR (uniquement pour les trajets avec l'autocar Salaun Holidays, pas de Vision First pendant les excursions du croisiériste)